**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un peuple – un but – une foi

--------------------------

**MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-

DIRECTION DES AIRES MARINES COMMUNAUTAIRES PROTEGEES



**Original**

EVALUATION ET ACTUALISATION DU PLAN D’AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE COMMUNAUTAIRE DE PALMARIN

**Révision pour la période 2014-2018**

|  |  |
| --- | --- |
| **Num. Livrable** |  **L1\_2** |
| **Rédaction** | **Vérification** | **Validation** | **Approbation**  | **Date** | **Objet révision** |
| Marie Sophie Ndong, Ndiaga DIop,Aboubacry Kane, Adrien Coly,Abdoul Aziz Diédhiou, Ismaïla Diallo  | Ndiaga Diop | Ousseynou Diop | Mamadou Daffé | Janvier 2014 |  Dernière révision |
| 24 Octobre 2013 | 24 Octobre 2013 | 24 Octobre 2013 | 25 Octobre 2013 |  |  |

****

Patte D’oie Builders villa B11&D11 / BP 8316 Dakar – Yoff (Sénégal) /

Email : idev-ic@idev-ic.com / agrosol@orange.sn, Tel. (221) 33 855 95 90 / 91 / 93 – Fax : (221) 33 855 95 92

# Sommaire

[Sommaire 2](#_Toc393793292)

[Liste des acronymes 4](#_Toc393793293)

[1. Introduction 5](#_Toc393793294)

[1.1 Contexte et objectifs de l’étude 5](#_Toc393793295)

[1.2 Objectifs de l’actualisation du PAG 6](#_Toc393793296)

[1.3 Approche méthodologique 7](#_Toc393793297)

[1.4 Structure du rapport 7](#_Toc393793298)

[Première partie : présentation de la réserve et rappel du plan d’aménagement et de gestion et du plan d’action 8](#_Toc393793299)

[i. Présentation de la réserve 8](#_Toc393793300)

[1.1. Localisation et limites administratives 8](#_Toc393793301)

[1.2. Habits naturels et espèces 8](#_Toc393793302)

[1.3. Milieu humain et activités socioéconomiques 9](#_Toc393793303)

[1.4. Organisation de la gestion de l’AMP 9](#_Toc393793304)

[2. Rappel des objectifs du plan d’aménagement et de gestion de la réserve de la Somone 12](#_Toc393793305)

[2.1 ENJEUX DE GESTION 12](#_Toc393793306)

[2.2 OBJECTIF A LONG TERME DU PLAN 13](#_Toc393793307)

[3. Deuxième partie : bilan de l’exécution du plan d’actions 18](#_Toc393793308)

[3.1 RESULTAT 1 : LES RESSOURCES BIOLOGIQUES ET LEURS HABITATS SONT CONSERVES 18](#_Toc393793309)

[3.1.1 Activité 1 : Aménager et surveiller la Réserve 18](#_Toc393793310)

[3.1.1.1 Analyse et constats 18](#_Toc393793311)

[3.1.1.2 Conclusion et recommandations 18](#_Toc393793312)

[3.1.2 Activité 2 : Assurer le suivi écologique de la réserve 19](#_Toc393793313)

[3.1.2 .1 Analyse et constats 19](#_Toc393793314)

[3.1.2.2 Conclusion et recommandations 19](#_Toc393793315)

[3.1.3 Activité 3 : Promouvoir la recherche scientifique 19](#_Toc393793316)

[3.1.3.1 Analyse et constats 19](#_Toc393793317)

[3.1.3.2 Conclusion et recommandations 19](#_Toc393793318)

[3.2 RESULTAT 2 : LA GESTION PARTICIPATIVE DE LA RESERVE COMMUNAUTAIRE EST ASSUREE 19](#_Toc393793319)

[3.2.1 Activité 2.1. Mettre en place un comité de gestion de la réserve 19](#_Toc393793320)

[3.2.1.1 Analyse et constats 19](#_Toc393793321)

[3.2.1.2 Conclusion et recommandations 20](#_Toc393793322)

[3.2.2 Activité 2.2. Elaborer et mettre en œuvre une convention locale de gestion des ressources naturelles et de l’environnement 20](#_Toc393793323)

[3.2.2.1 Analyse et constats 20](#_Toc393793324)

[3.2.2.2 Conclusion et recommandations 20](#_Toc393793325)

[3.2.3 Activité.2.3. Renforcer les capacités techniques des agents et des membres du comité de gestion 20](#_Toc393793326)

[3.2.3.1 Analyse et constats 20](#_Toc393793327)

[3.2.3.2 Conclusion et recommandations 21](#_Toc393793328)

[3.2.4 Activité 2.4 : Renforcer le partenariat 21](#_Toc393793329)

[3.2.4.1 Analyse et constats 21](#_Toc393793330)

[3.2.4.2 Conclusion et recommandations 22](#_Toc393793331)

[3.2.5 Activité 2.5. Accroître le niveau d’éveil et de conscience des populations par rapport à l’écosystème encore fragile par l’information, la sensibilisation et la communication 22](#_Toc393793332)

[3.2.5.1 Analyse et constats 22](#_Toc393793333)

[3.3 RESULTAT 3 : LES RESSOURCES DE LA RESERVE SONT VALORISEES ET L’ECOTOURISME PROMU 23](#_Toc393793334)

[3.3.1 Analyse et constats 23](#_Toc393793335)

[3.3.2 Conclusion et recommandations 23](#_Toc393793336)

[3.4 Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan d’action 23](#_Toc393793337)

[Troisième partie : plan d’aménagement et de gestion actualise 25](#_Toc393793338)

[IV. Actualisation du plan d’aménagement et de gestion 25](#_Toc393793339)

[4.1. Définition des objectifs 25](#_Toc393793340)

[4.2 Stratégies de mise en œuvre 26](#_Toc393793341)

[4.3. Le Plan d’action 2014 – 2018 26](#_Toc393793342)

[4.3 Mobilisation des ressources 32](#_Toc393793343)

[4.4 Dispositif institutionnel de mise en œuvre 32](#_Toc393793344)

[4.5 Cout indicatif du programme 32](#_Toc393793345)

[Annexes 33](#_Toc393793346)

[Annexe 1 : PLAN DE SUIVI 33](#_Toc393793347)

[Annexe 2 : PLAN D’ACTION ET PROGRAMME 2010 – 2014 38](#_Toc393793348)

# Liste des acronymes

**AMP** : Aire Marine Protégée

**CDS**-**MT** : Cadre de Dépense Sectoriel à Moyen Terme

**CDB***: Convention sur la Diversité Biologique*

**CLP** : Comité Local de Plage

**CODEC** : Collectif des Directeurs d’Ecoles

**CR** : Communauté rurale

**DAMCP** : Direction des Aires Marines Communautaires Protégées

**DPN** : Direction des Parcs Nationaux

**GIE** : Groupement d’Intérêt Economique

**GIRMaC** : Gestion intégrée des Ressources marines et côtières

**IRD** : Institut pour la Recherche et le Développement en Coopération

**JME** : Journée Mondiale de l’Environnement

**JMZH** : Journée Mondiale des Zones Humides

**JNA** : Journée Nationale de l’Arbre

**LPSERN** : Lettre de Politique Sectorielle de l’Environnement et des Ressources Naturelles

**MEC** : Mutuelles d’Epargne et de Crédit

**PAG** : Plan d’Aménagement et de Gestion

**PAP** : Programme d’Action Prioritaire

**PDIF** : Projet de Développement Intégré de Fatick

**PRODEL** : Programme de Développement Local

**RBDS** : Réserve de Biosphère du Delta du Saloum

**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l’Habitat

**RNC** : Réserve Naturelle Communautaire

**RNCP** : Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin

**SERE** : Sensibilisation et d’Education Relative à l’Environnement

# 1. Introduction

## 1.1 Contexte et objectifs de l’étude

Le Sénégal, grâce à sa position géographique particulière, présente une importante diversité biologique. La flore comme la faune sont relativement riches avec des écosystèmes variés allant du type sahélien au type soudano sahélien. On dénombre cent quatre vingt douze (192) espèces de mammifères, six cent vingt deux (622) espèces d’oiseaux, quatre cents (400) espèces de poissons, cent (100) espèces de reptiles et deux mille quatre cents (2400) espèces de plantes à fleurs.

Pour la conservation de cette importante biodiversité, l’Etat du Sénégal a mis en place un réseau d’aires protégées représentatif des différents écosystèmes et géré par la Direction des Parcs Nationaux (DPN). Ce réseau comprend six (06) parcs nationaux, quatre (04) réserves de faune, deux (2) réserves naturelles communautaires et cinq (5) aires marines protégées (créées par décret présidentiel n° 2004-1408 du 04 novembre 2004). L’ensemble de ces aires protégées couvre une superficie de 16.149.400 ha, soit plus de 8 % du territoire national. L’essentiel de ce réseau est composé de zones humides représentatives des écosystèmes marins et côtiers du pays.

Ces zones humides se distinguent par leur fort potentiel en biodiversité et notamment par le rôle important qu’ils jouent (i) dans la migration des oiseaux du Paléarctique occidental ; (ii) dans le cycle hydrologique mondial et ; (iii) dans la fourniture de l'eau pour la conservation de la diversité biologique, la consommation humaine, la production agricole et les loisirs.

Par ailleurs, l’approche de gestion des aires protégées en cours de mise en œuvre fait de ces sites des leviers importants dans la lutte contre la pauvreté à leur périphérie. En effet, ces écosystèmes, à travers les biens et services offerts aux populations, constituent de réelles sources de revenus notamment à travers les nombreuses activités génératrices de bénéfices durables, développées au profit des populations en contrepartie de leur investissement dans la gestion de la biodiversité marine et côtière.

Ainsi, pour accompagner ces efforts de conservation, le Gouvernement du Sénégal, avec l’appui du Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) et de la Banque Mondiale, a mis en œuvre le Programme de Gestion intégrée des Ressources marines et côtières (GIRMaC) dont l’objectif global en matière d’environnement est d’assurer la conservation et la gestion des écosystèmes marins et côtiers du Sénégal, qui sont importants sur le plan mondial, et vitaux pour l’existence des communautés côtières.

De façon plus spécifique, l’objectif de la ***Composante Conservation des Habitats critiques et des Espèces*** du Programme exécutée par la DPN est d’améliorer la gestion à long terme du réseau national d’aires protégées côtières à travers : (i) la préparation et la mise en œuvre de plans de gestion dans les sites d’ancrage, et (ii) le renforcement du cadre de gestion de la biodiversité et des aires protégées.

C’est ainsi que le Sénégal s’investi depuis 2004, dans la création et la mise en œuvre d’Aires Marines Protégées (AMP[[1]](#footnote-1)) que sont les AMP de Saint louis, Cayar, Joal Fadiouth, Bamboung et Abéné créées par décret présidentiel n° 2004-1408 du 04 novembre 2004 en application des premières recommandations fortes du 5ième CongrèsMondial sur les parcs nationaux tenu à Durban en 2003.

Parallèlement à ces AMP, la Réserve Naturelle d’Intérêt Communautaire de la Somone et la Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin (délibération N°010/CRP du 15/05/2001) ont été créées.

Cette volonté politique du Sénégal à renforcer le réseau d’aires protégées représentatif des différents écosystèmes s’est traduite par la création, en 2012, de la **Direction des Aires Marines Communautaires Protégées** (DAMCP)pour augmenter le taux de couverture national du réseau national d’aires protégées côtières (AMP et RNC) et améliorer la gestion des AMP et des RNC centrée autour de la gouvernance participative des ressources avec une forte implication des communautés locales. Cette volonté politique est en phase avec la politique de mise en place des AMP qui obéit à une stratégie de renforcement des régimes de gestion intégrée des zones marines et côtières, réaffirmée lors du premier congrèsMondial sur les Aires Marines Protégées (AMP) tenu à Marseille, République française en 2013.

Après l’appui des partenaires, les cinq premières aires marines protégées (AMP de Saint Louis, Cayar, Joal-Fadiouth, Abéné et Bamboung) créées par décret présidentiel n° 2004-1408 du 04 novembre 2004 ont pu avoir des Plans d’Aménagement et de gestion (PAG) élaborés et exécutés. Des plans d’action quinquennaux ont été ainsi définis pour ces AMP dites de la première génération et mis en œuvre dans la plupart des sites avec l’implication et la participation effective des parties prenantes concernées à la gestion de l’AMP, notamment les communautés locales.

Ces sites protégés disposent, chacun, d’un Plan d’aménagement et de gestion qui a été élaboré pour une durée de validité de cinq (05) ans avec un plan d’action opérationnel. Dans la perspective d’évaluer la mise en œuvre de ces plans de gestion et des les actualiser que la DAMCP s’est attachée les services du groupement de cabinets (iDEV-ic/Tropis) pour la réalisation de cette mission.

L’objet de ce rapport est d’évaluer, à mis parcours, la mise en œuvre du Plan de gestion 2009-2014 de la **Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin** et d’actualiser le plan d’action par une nouvelle planification opérationnelle pour la période de 2015 à 2019.

## 1.2 Objectifs de l’actualisation du PAG

Après cinq années de mise en œuvre, il s’est avéré nécessaire de réaliser une évaluation finale du Plan d’aménagement et de gestion, notamment le plan d’action élaboré de manière participative avec les acteurs pour apprécier son déroulement et tirer les leçons et les enseignements pour le futur.

Le travail d'évaluation finale a permis au Comité de gestion de la Réserve qui regroupe toutes les parties prenantes et aussi la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP) d'avoir une appréciation objective des résultats atteints, de la pertinence de la conception du plan et des objectifs définis et les stratégies à développer pour la consolidation des acquis.

Les objectifs principaux de l’évaluation finale sont les suivants :

* apprécier le niveau des résultats obtenus par rapport aux plans de travail c’est-à-dire les performances du PAG, ainsi que sa pertinence et son efficience ;
* apprécier la durabilité, l’appropriation du PAG et les effets et ou impacts sur les bénéficiaires, surtout les plus acteurs des villages polarisés par la Réserve ;
* tirer les leçons apprises tant positives que négatives de l'expérience de la mise en œuvre concertée du PAG;
* formuler des propositions et des recommandations fortes à l’endroit de chacune des parties prenantes et procéder à une mise à jour du plan d’action quinquennal.

En termes de résultats, on note:

* la pertinence des objectifs visés dans le PAG 2010 - 2014 a été évaluée ;
* Les activités du PAG 2010 – 2014 ont été revisitées et évaluées ;
* les principales contraintes et difficultés à la mise en œuvre des actions programmées sont identifiées;
* Les objectifs de gestion du plan 2014 - 2018 ont été adoptés ;
* Les activités de gestion pertinentes ont été identifiées ;
* Le PAG a été mis à jour et un Plan d’action quinquennal élaboré de manière concertée et participative ;
* Le budget du plan d’action a été élaboré ;
* La communication sociale entre les différentes parties prenantes est renforcée.

## 1.3 Approche méthodologique

La démarche méthodologique s’est articulée autour de cinq étapes essentielles :

1. **Clarification de la mission, négociation et signature du contrat :** Cette étape a consisté à la prise de contact avec le client, la clarification des TDR, l’identification de la documentation pertinente et des acteurs clefs à rencontrer notamment le Conservateur de la Réserve pour la planification détaillée du déroulement de la mission.
2. **Exploitation de la documentation sur l’AMP, élaboration d’outils d’évaluation à renseigner et la planification des deux jours d’atelier ;** Cette étape a été consacrée à **:**
* l’Exploitation de la documentation essentielle sur la Réserve et la zone comme le PAG élaboré en 2010 ;
* les rapports d’activités mensuels et annuels de la Réserve.
1. **Réunion d’évaluation et d’actualisation du PAG avec le comité de gestion de la Réserve et l’équipe de la DAMCP :** Durant deux jours de sessions qui ont réuni l’ensemble des acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre, le Plan d’action du PAG a été parcouru dans ses détails et le niveau d’exécution des différentes activités mesurées. Les contraintes liées au respect des délais d’exécution ont été aussi situées. Autour de débats et discussions enrichissants, les grilles et tableaux d’évaluation ont été renseignés par les participants, membres du CG de la Réserve et personnes ressources impliquées dans sa mise en œuvre.
2. **Elaboration du rapport provisoire :** L’étape d’élaboration du rapport provisoire a consisté à la synthèse des données recueillies, à intégrer les changements, préoccupations et nouvelles orientations apportés au PAG et à l’élaboration de la version provisoire du rapport de l’évaluation finale.
3. **Elaboration du rapport final :** Les actions conduites lors de cette étape sont la prise en compte dans la version provisoire des observations et suggestions pertinentes.

## 1.4 Structure du rapport

Le rapport est articulé autour, en outre de la partie introductive qui détaille le contexte et objectifs de l’étude et l’approche méthodologique, de trois (3) parties.

* La première partie rappelle le plan d’aménagement et gestion et du plan d’action 2010-2014 en termes d’enjeux de gestion et les objectifs, les axes d’intervention et activités à réaliser.
* La deuxième fait le bilan de l’exécution du plan d’action 2010-2014.
* La troisième partie présente le plan d’aménagement et de gestion actualisé et la stratégie de mise en œuvre.

# Première partie : présentation de la réserve et rappel du plan d’aménagement et de gestion et du plan d’action

# i. Présentation de la réserve

## 1.1. Localisation et limites administratives

La RNCP est située dans la communauté rurale de Palmarin Facao, arrondissement de Fimela.

La RNCP qui couvre une superficie de 10430 ha, est partie intégrante de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS). Elle est située en amont de ce qui constituait jusqu’en 1987, la pointe de Sangomar dans le Delta du Saloum. Elle est limitée au Sud et à l’Est par le bras de mer du Saloum (ou marigot Ndangane) qui la sépare de l’arrondissement de Niodior, à l’Ouest par l’Océan Atlantique et au Nord par l’arrondissement de Fimela. La mangrove de Palmarin est une partie de celle connue du Delta du Saloum. Les limites de la Réserve épousent la quasi-totalité de la partie terrestre de la CR.

Depuis son classement en Réserve Naturelle Communautaire par délibération No 10 /CRP du Conseil Rural de Palmarin en date du 15 mai 2001, la question des limites terrestres de l’aire protégée revient toujours sur la table et se pose comme un véritable enjeu pour une gestion durable des ressources de la réserve. Sur la partie maritime, on note un chevauchement entre l’AMP de Joal Fadiouth et la RNCP.

## 1.2. Habits naturels et espèces

Les habitats naturels et les espèces animales se reconstituent progressivement grâce à l’érection de la réserve naturelle communautaire. On y rencontre divers types d’habitats.

**Un écosystème terrestre** constitué par une végétation de type soudano-sahélien avec les différents étages suivants :

* une strate arborée composée pour la plupart de *Parinari macrophylla, Detarium senegalense, Ceiba pentandra, Elaeis guineensis, Cocos nucifera,* etc ;
* une strate arbustive regroupant les palmiers nains, *Ziziphus mauritiana, Maytenus senegalensis*, etc ;
* une strate herbacée constituée de graminées annuelles et pérennes (*Eragrostis*, *Aristida*).

**Un écosystème** **de mangrove**.qui, avec plus de 40 % de la superficie totale de la Réserve, se présente sous forme de relique dans différentes zones avec des espèces communes comme *Rhizophora racemosa, et Avicenia africana*. Dans la Communauté rurale de Palmarin, la famille qui domine est les Rhizophoracées dont l’espèce la plus répandue est le *Rhizophora mangle*.

La hyène tachetée constitue l’espèce emblématique de la réserve. Son existence est menacée du fait du rétrécissement de son habitat.

**Un écosystème marin** qui offre, sur son plateau continental, d’importantes ressources halieutiques.

**Un habitat pour l’avifaune** : Comme les autres aires protégées situées sur le littoral, la RNCP fait partie du couloir de migration des oiseaux d’eau du Paléarctique occidental. En effet, le site accueille d’importants effectifs d’oiseaux tels que la sterne royale, la sterne caspienne, le goéland brun, le goéland railleur, le bécasseau variable, la barge à queue noire, la spatule d’Europe, etc.

## 1.3. Milieu humain et activités socioéconomiques

Selon les estimations de la population du Sénégal de 2005 à 2015 faites en janvier 2006 par la Direction de la Prévision et de la Statistique, la Communauté rurale de Palmarin Facao comptait 6983 habitantsrépartis dans cinq villages que sont : Sam-Sam, Sessène, Ngueth, Ngounoumane, Diakhanor plus le hameau de Djiffère. L’ethnie majoritaire est le sérère avec 95 % de la population, on peut toutefois rencontrer des ouolofs et aussi des manjaques avec une prédominance des jeunes qui représentent 65 % de la population. Cette population devrait atteindre 7470 habitants en 2015.

Dans cette zone, la pêche constitue la principale activité pratiquée dan la CR. Cependant, on note une nette progression du tourisme dans la zone, sauf à Djiffère qui abrite des pêcheurs saisonniers progression du tourisme dans la zone, sauf à Djiffère qui abrite des pêcheurs saisonniers et résidents.

Dans la réserve, des activités agricoles et pastorales sont menées. En fait, elle englobe l’espace agricole et l’espace pastorale mais également on trouve dans son emprise le bloc administratif, des réceptifs touristiques que sont, entre autres, le campement des collines du Niassam, le Mboss Doh, le campement Nioko Bokk, des parcelles à usage d’habitation et les puits de sel.

Vers la périphérie, les populations de la CR s’adonnent à des activités, l’élevage, la pêche, l’exploitation du sel, l’artisanat, la transformation des produits halieutiques et autres activités génératrices de revenus combinées au commerce. II faut également noter que les cultures pratiquées de façon intensive à cause de la rareté des terres (arachide, mil, niébé, gombo, riz, etc.) sont essentiellement destinées à l’auto consommation.

## 1.4. Organisation de la gestion de l’AMP

***Cadre législatif et réglementaire***

L’idée de création de la RNCP été lancée à l’issue d’un forum qui a réuni les populations locales, l’UICN et la DPN le 15 Mai 2001. Elle fait suite au constat effectué sur l’exploitation abusive des ressources naturelles notamment sur la tortue marine. Ainsi, le classement en Réserve Naturelle Communautaire découle de la délibération No 10 /CRP du Conseil Rural de Palmarin en date du 15 mai 2001, en présence du représentant de l’Etat, en l’occurrence le Sous Préfet de Fimela.

La réserve est appuyée dans son fonctionnement par une équipe technique de la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal qui est sous la tutelle du Ministère en Charge de l’Environnement et de la Protection de la Nature.

Comme l’ensemble des AP du pays, la RNCP est régie au niveau national par deux textes de loi, à savoir : le Code de la Chasse et de la Protection de la Faune et le Code Forestier. En plus de ces deux textes, le site dispose d’un règlement intérieur (No 0000347 /.MEPN du 27 janvier 2003).

Certaines dispositions des codes comme ceux de l’Environnement, de l’Eau, de la Pêche et le code des Collectivités Locales, sont également applicables à la gestion de la RNCP.

***Organisation de la gestion***

La gestion de la réserve est communautaire avec une équipe technique conduite par un conservateur qui coordonne l'ensemble des activités qui se déroulent dans l'aire protégée.

Une équipe de 23 écoguides/écogardes issus des cinq villages périphériques (Ngalou Sam- Sam, Ngalou- Sessène, Nguethie, Ngounoumane et Diakhanor) assurent la surveillance ; le guidage et la vente des permis de visite.

Le site dispose d’un poste de commandement (PC) situé à l’ouest de la réserve et au nord du village de Nguéth, dans le bloc administratif. C’est la seule infrastructure propre à la réserve.

Pour assurer son fonctionnement administratif, la réserve dispose d’un budget annuel alloué par l’Etat sénégalais.

En plus du budget de fonctionnement, la réserve est appuyé dans ses activités par un Fonds d’appui pour le fonctionnement et à l’aménagement du site constitué de 10 % des recettes tirées de la vente des permis de visite (contre 25% pour l’aménagement du site, 40 % pour le GIE des écogardes à titre de motivation, et 25 % destiné au conseil rural) . En outre, des investissements et /ou appuis à la gestion de l’aire communautaire sont réalisés par le programme GIRMaC dont elle est l’un des sites d’ancrage.

***Les parties prenantes***

Plusieurs parties prenantes interviennent dans la gestion de la réserve, mais cette dernière ne dispose pas encore de comité de gestion ;

**L’équipe technique de la DAMPC** conduite par un conservateur qui coordonne l'ensemble des activités qui se déroulent dans l'aire protégée ;

**Le Conseil Rural de Palmarin** à travers la Commission Environnement du Conseil Rural de Palmarinqui a en charge la gestion des questions environnementales qui touchent la CR. Elle est le premier partenaire des gestionnaires du site et est donc impliquée dans toutes les activités de gestion ;

**Le Comité de Gestion** est l'organe qui gère directement la mise en œuvre du PG. Il est chargé de la planification annuelle et de l’exécution des activités à mener dans le cadre du PG.

**Le Comité Local de Concertation** composé de représentants de toutes les couches sociales de la CR et dont le rôle est de gérer toute forme de conflits, aussi bien entre les membres de la communauté qu’entre ces derniers et les promoteurs touristiques. Il intervient également en cas de désaccord avec l’équipe de gestion de la réserve.

**Le GIE des écogardes/écoguides** créé en 2007 et qui regroupe 23 jeunes filles et garçons issus des 5 villages périphériques. Ils participent à la surveillance, à l’aménagement, aux activités de sensibilisation, au guidage et à la vente des permis de visite ;

**Les comités Locaux de Plage (**CLP) qui ont pour rôle de sensibiliser les populations de pêcheurs pour une gestion durable des ressources naturelles de la RNCP ;

Le collectif des directeurs d’écoles (CODEC) qui regroupe 8 directeurs d’écoles (primaire, arabe et secondaire) qui sont impliqués dans l’éducation environnementale des élèves. Ainsi, chaque école a un enseignant animateur chargé de véhiculer les messages de sensibilisation sur la conservation et la préservation des ressources naturelles ;

**Les chefs de village et les guides religieux musulmans et chrétiens** qui participent aux campagnes de sensibilisation sur la gestion durable de l’environnement ;

**Les groupements des femmes** qui sont au nombre de 4 et qui démultiplient les séances de sensibilisation au niveau de leurs quartiers ou villages respectifs ;

**Les associations sportives et culturelles** des villages qui participent aux activités d’envergure telles que le reboisement de la mangrove ;

**Le service des eaux et forêts de Fimela** qui approvisionne la réserve en plants ;

**Le service des pêches** notamment le Poste de contrôle des Pêches au niveau du quai de Djiffère ;

**Les ONG, programmes et projets** intervenant dans la conservation des ressources naturelles.

L’appui de ces partenaires s’articule autour :

* du suivi écologique et de la gestion des habitats ;
* du renforcement des capacités ;
* de la sensibilisation et l’éducation environnementale ;
* du développement communautaire ;
* de la planification participative, etc.
* le Conseil régional à travers le projet d’exploitation forestière.

# 2. Rappel des objectifs du plan d’aménagement et de gestion de la réserve de la Somone

## 2.1 ENJEUX DE GESTION

Les enjeux de gestion de la réserve naturelle communautaire de Palmarin et décrits dans le PAG 2010-2014 s’expriment en termes de conservation des écosystèmes, de participation effective des populations locales et de valorisation des ressources de la réserve.

* ***La conservation des écosystèmes***

Elle se résume à la nécessité de préserver l’intégrité de la réserve communautaire pour permettre la restauration de l’ensemble des écosystèmes dégradés. La remontée biologique notée depuis la création de la RNC montre que les communautés autochtones sont capables de mettre en place des mécanismes de gestion durable des ressources naturelles de leurs terroirs.

* ***La participation des acteurs dans la gestion***

La participation des différents acteurs à la gestion de la réserve est jugée satisfaisante. Cependant, des progrès peuvent être réalisés à travers notamment la création et le fonctionnement d’un Comité de Gestion pour permettre à la communauté locale de mieux s’approprier le site. Cette participation communautaire permettra ainsi de résoudre de façon définitive plusieurs conflits entre usagers et gestionnaires de la réserve.

* ***La valorisation des ressources naturelles***

Eu égard à la raréfaction des terres de culture et de pâturage, il est nécessaire voire indispensable de développer et de diversifier les activités de valorisation pour compenser le manque à gagner des populations, pour ainsi éviter toutes formes d’exploitation irrationnelle des ressources de la réserve. L’expérience montre que cela est possible si les populations sont mieux organisées et mettent en place un fonds d’appui communautaire pour le financement des activités génératrices de revenus (campements, guidage, artisanat, production de savon, transformation de produits halieutiques, etc.).

* ***Utilisation et occupation du sol***

Depuis son classement en Réserve Naturelle Communautaire, la question des limites de l’aire protégée qui épousent la quasi-totalité de la partie terrestre de la CR et les empiétements de l’AMP de Joal Fadiouth revient toujours sur la table et se pose comme un véritable enjeu pour une gestion durable des ressources de la réserve. Sur le plan maritime, on note un chevauchement entre l’AMP de Joal Fadiouth et la RNCP. Il est donc urgent de réunir les différentes parties prenantes afin de réfléchir sur un nouveau zonage pour arriver à une utilisation et une occupation rationnelle de l’espace qui prend en compte les préoccupations de l’ensemble des acteurs (CR, populations, etc.) et ceci dans un cadre de gestion concertée.

## 2.2 OBJECTIF A LONG TERME DU PLAN

L’objectif de gestion à long terme de la Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin est de préserver la biodiversité dans une perspective de développement communautaire durable. Ce plan de gestion concourt à l’atteinte de cet objectif à travers la planification et la mise en œuvre d’actions concertées, avec la participation effective de toutes les parties prenantes.

Il vient en appui à la mise en œuvre de la politique de l’Etat en matière de décentralisation et de transfert de compétences initiée depuis 1996.

En effet, la RNCP créée le 15 mai 2001, fait partie des premières aires protégées communautaires du Sénégal, après celle de la Somone, de Teunguène et de Lac Ouye).

En outre, il se veut une contribution aux efforts du Gouvernement du Sénégal pour la mise en œuvre des recommandations de la Convention de Rio, notamment celles relatives à la gestion participative et au partage juste et équitable des bénéfices issus de la conservation de la diversité biologique ainsi qu’à l’augmentation du nombre d’aires protégées pour la conservation *in situ* des ressources naturelles par les parties à la Convention.

Enfin il entre en droite ligne des orientations stratégiques du *Plan stratégique* [*2011*](http://fr.wikipedia.org/wiki/2011)*-*[*2020*](http://fr.wikipedia.org/wiki/2020) *de la biodiversité » de la CDB,* de la Lettre de Politique Sectorielle de l’Environnement et des Ressources Naturelles (LPSERN 2009-2015), notamment en ses OS 2 et 3 intitulés respectivement : « intensifier la lutte contre la tendance actuelle à la dégradation de l’environnement et des ressources naturelles dans le respect des conventions internationales y afférentes » et « renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l’environnement et des ressources naturelles ». C’est ainsi que de façon plus spécifique, il vise la mise en œuvre du programme 5 : « conservation de la biodiversité et gestion des zones humides » du Cadre de Dépense Sectoriel à Moyen Terme (CDS-MT) qui constitue la traduction en acte de la LPSERN.

Le cadre de cohérence spécifique qui inspire le plan de gestion de l’AMP de Joal‐Fadiouth s’articule autour de quatre orientations stratégiques (objectifs à long terme) notamment la conservation, le développement, la communication et la sensibilisation et la gestion administrative.

Par ailleurs, le Plan de Gestion se décline en trois objectifs spécifiques.

**OBJECTIFS SPECIFIQUES**

**Objectif spécifique 1 : Conserver les ressources biologiques et les habitats**

La conservation est le premier motif de création de la réserve. Il s’agit de sécuriser la survie des espèces et permettre leur développement dans des conditions optimales.

L’objectif spécifique 1 est structuré autour de deux axes à savoir i) aménagements et surveillance ; ii) suivi écologique ; iii) Recherche scientifique et de trois (3) objectifs stratégiques traduits en quatre (4) lignes d’action et programme. Pour atteindre cet objectif, l’accent sera donc mis sur la restauration des habitats dégradés, l’aménagement d’infrastructures techniques et le renforcement de la surveillance.

**Axe 1.1 : Aménagements, surveillance et suivi écologique**

*Objectif stratégique 1 : Aménager et surveiller la Réserve*

L’objectif stratégique 1 est traduit ici à travers les lignes d’actions et les programmes et les actions prioritaires qui soutiennent les programmes.

**Aménagement**

Une des priorités du plan d’action est :

* la délimitation de la réserve, aussi bien dans sa partie terrestre que dans sa partie fluviale par l’implantation de bornes avec un intervalle régulier de 200 m entre lesquelles s’intercalent des panneaux d’information et de signalisation. Des balises avec un système d’ancrage pour éviter la dérive par les courants seront installées dans la partie fluviale. Cette matérialisation des limites se fera après la cartographie thématique du site.
* l’ouverture de quatre circuits pédestres donnant accès aux points d’observation des oiseaux, des hyènes et de l’écosystème mangrove. Ces pistes longues de 4 km au total seront ouvertes avec la participation active des populations des cinq villages.
* la construction de deux miradors d’observation et de surveillance ainsi que l’aménagement de deux aires de bivouacs pour les visiteurs, avec comme finalité la prolongation du séjour à l’intérieur de la réserve.
* La réhabilitation du ponton d’embarquement et des ponts de Pandaka et de Souhème pour faciliter l’accessibilité et la mobilité dans le site.
* La réhabilitation des cinq guichets de vente de permis de visite permettra d’améliorer le contrôle des accès et les services offerts aux visiteurs.

**Surveillance**

Les activités programmées sont :

* la construction d’un poste de commandement et sa clôture permettra de sécuriser les équipements et d’offrir aux agents de meilleures conditions de travail pour améliorer l’efficacité des agents et la préservation de l’intégrité de l’aire protégée.
* le reboisement de la mangrove pour renforcer le capital ligneux propice au développement des crustacés, mollusques, oiseaux et poissons.
* Le reboisement de filaos au niveau du cordon littoral sur 9 km, en arrière plan des bancs de sable destinés à accueillir les tortues marines pendant les périodes de ponte de juillet à décembre.
* des opérations régulières de nettoyage (ramassage des sachets plastiques et des rejets de mer). Ces opérations seront effectuées avec les comités de plage de chaque village et seront couplées avec des activités de sensibilisation.

***Objectif stratégique 2****: Assurer le suivi écologique de la Réserve*

L’objectif stratégique 2 est traduit ici à travers : l’identification et la mise en place des mesures conservatoires des espèces d’avifaune à statut particulier et ; le dénombrement de la faune (terrestre, marine et fluviale). Les programmes et les actions prioritaires qui les soutiennent sont déclinés ci-dessous.

* l’identification et mise en place des mesures de conservation des espèces d’avifaune à statut particulier telles que le balbuzard pêcheur, la barge à queue noire, la sterne arctique, la spatule d’Europe, etc.
* le dénombrement de la faune terrestre de la réserve pour identifier les espèces animales présentes et suivre la remontée biologique qui s’est opérée depuis l’érection du site en RNC et la mise en place de mesures de conservation.
* le suivi régulier des espèces marines et fluviales menacées (lamantins, tortues, requins et petits cétacés) dans la zone d’influence de la réserve

**Axe 1.2 : Recherche scientifique**

*Objectif stratégique : Connaître la dynamique de l’écosystème les mécanismes de prévention et de gestion durable des conflits entre éleveurs et faunes sauvage.*

Pour atteindre cet objectif des actions articulées autour d’un programme de recherche sur la composition et la dynamique floristique de la Réserve, les processus et de la dynamique de la salinisation des terres et également sur les mécanismes de prévention et de gestion durable des conflits entre éleveurs et faunes sauvage).

Les programmes et les actions prioritaires qui les soutiennent sont déclinés ci-dessous.

* L’inventaire exhaustif dès la première année de mise en œuvre du plan de gestion.
* L’étude sur la dynamique de la salinisation des terres pour mieux comprendre le phénomène et de mettre en œuvre des mesures éventuelles de récupération de ces terres dégradées.
* La mise en place de mécanismes de prévention et de gestion durable des conflits à travers une étude qui permettra d’évaluer la population d’hyènes, d’identifier les espèces attaquées, évaluer l’ampleur des attaques, faire une cartographie des lieux d’attaques et enfin proposer des mesures d’atténuation de ces conflits.

**Objectif spécifique 2 : Assurer une gestion participative de la Réserve communautaire**

L’objectif spécifique 2 est structuré autour de quatre trois axes à savoir i) fonctionnement des organes de gestion ; ii) renforcement des capacités ; iii) partenariat ; iv) information, sensibilisation et communication.

**Axe 2.1. Fonctionnement des organes de gestion**

La création des réserves naturelles communautaires répondait au souci de responsabilisation des populations à la gestion des ressources naturelles dans leur terroir, le rôle de l’Etat ne se limitant qu’à un appui technique et juridique. Ainsi, chaque RNC doit être gérée par un comité de gestion qui fédère l’ensemble des parties prenantes. Il est ainsi prévu :

* la mise place d’un Comité de Gestion.
* l’actualisation du règlement intérieur de la réserve.

**Axe 2.2. Renforcement des capacités**

Il s’agit du renforcement des capacités techniques des agents et des membres du comité de gestion à travers des sessions de formation et du renforcement des moyens de surveillance de la réserve.

Pour ce qui est de la formation, les thèmes à développer sont :

* techniques de guidage, utilisation du GPS, techniques de dénombrement des oiseaux au profit des écogardes/écoguides ;
* techniques de transformation des fruits et légumes, ostréiculture, et techniques de production de savon local au profit des groupements de femmes.
* gestion intégrée, plaidoyer, cogestion, mécanismes de prévention et de gestion des conflits en faveur des membres du comité de gestion.

Pour la surveillance et le suivi écologique, la réserve devrait être dotée de moyens de surveillance et de suivi écologique, d’équipements de communication et de sensibilisation, de matériel de camping, d’un groupe électrogène de 4 KVA

**Axe 2.3 : Partenariat**

Dans la perspective d’une gestion durable des ressources naturelles, la participation de toutes les catégories socio-professionnelles présentes dans la communauté rurale est indispensable. Dans le cadre de ce partenariat, diverses actions sont envisagées à savoir :

* l‘établissement d’une collaboration avec les différentes organisations communautaires de base va permettre la participation de toutes les couches sociales de la communauté rurale en vue d’une meilleure intégration de la réserve dans son environnement socio-économique.
* Le renforcement du partenariat avec les projets, programmes, ONG et les institutions de recherche et de développement est à renforcer pour mieux les impliquer dans les actions de préservation des ressources, de recherche et de développement durable.
* Le renforcement du partenariat avec les pays qui partagent les couloirs de migration des oiseaux du Paléarctique Occidental et afro-tropicaux, des lamantins, des tortues marines, des requins et des petits cétacés en rapport avec la mise en œuvre de la CMS, de Ramsar, de la CBD ainsi que de l’AEWA,
* L’établissement d’un partenariat avec les autres réserves naturelles communautaires du pays et de la sous-région
* L’organisation de visites d’échange d’expériences et de bonnes pratiques en matière de cogestion des ressources naturelles.

**Axe 2.4. Information, sensibilisation et communication**

Compte tenu du statut communautaire de la réserve et des conflits naissants homme/faune, des efforts importants seront fournis pour accroître le niveau d’éveil et de conscience des populations par rapport à l’écosystème encore fragile que constitue la RNC. Pour ce faire des sessions de sensibilisation et d’animation seront organisées au profit de toutes les catégories socio-professionnelles de la communauté rurale à travers :

* Le développement d’un programme de sensibilisation et d’éducation relative à l’environnement (SERE) qui cible les écoles primaires, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, etc.
* la célébration des journées nationales et internationales relatives à l'environnement (journées mondiales zones humides, biodiversité et environnement) qui sera le prétexte pour l’organisation de manifestions qui entrent dans le cadre de la sensibilisation des populations et de la promotion de la réserve naturelle communautaire.

**Objectif spécifique 3 : Promouvoir l’écotourisme**

Pour une bonne promotion de l’écotourisme, il s’agira d’une part de mieux valoriser les circuits touristiques existants à travers leur réactualisation et leur promotion et d’autre part de diversifier les produits écotouristiques en alliant la richesse culturelle de la périphérie et le potentiel écologique de la réserve.

L’objectif 3 est structuré autour de deux axes à savoir i) valorisation des circuits touristiques ii) diversification des produits touristiques.

Pour atteindre cet objectif, il est prévu :

* la mise en place d’activités génératrices de bénéfices durables (production de savon local, de sel, transformation des produits halieutiques, transformation des fruits et légumes, dépôts de gaz, dépôts de céréales, etc.) aussi bien au profit des groupements de femmes  ;
* l’acquisition de deux charrettes de type touristique et la construction d’une buvette pour les écoguides  ;
* la mise en place un fonds d’appui communautaire pour mieux encadrer les initiatives locales de valorisation de la réserve alimenté par les ristournes issues des retombées de ces AGR et les entrées touristiques.

**RESULTATS INTERMEDIAIRES DU PROJET**

Les trois résultats intermédiaires du projet sont

**Résultat 1 :** Les ressources biologiques et leurs habitats sont conservés

**Résultat 2 :** La gestion participative de la réserve communautaire est assurée

**Résultat 3 :** Les ressources de la réserve sont valorisées et l’écotourisme promu

Le Plan d’Action et programme 2010 – 2014 est en annexe.

# 3. Deuxième partie : bilan de l’exécution du plan d’actions

Le niveau de mise en œuvre du PAG a été apprécié sur la base du tableau de planification. Pour chaque activité, le niveau d’exécution a fait l’objet d’une appréciation par les acteurs eux- mêmes et les contraintes qui ont conduit au non respect des délais programmés ou la non exécution de l’activité identifiées et analysées.

Le bilan des réalisations finales est dressé ci-dessous pour chaque domaine stratégique avec le niveau d’exécution des activités programmées et les contraintes associées à la mise en œuvre ; et les recommandations.

## 3.1 RESULTAT 1 : LES RESSOURCES BIOLOGIQUES ET LEURS HABITATS SONT CONSERVES

### 3.1.1 Activité 1 : Aménager et surveiller la Réserve

#### 3.1.1.1 Analyse et constats

Le niveau de réalisation des programmes et actions prioritaires relativement à l’aménagement et à la surveillance la Réserve ont porté sur :

* la réhabilitation du ponton de débarquement et d'embarquement sur 40 m à Akoulé ;
* le reboisement de mangroves durant la campagne 2009-2010 dans chaque villages (5) avec 95% de réussite avec l'appui de A3C dans la cueillette des propagules et le reboisement des poches de filaos à Diakhanor et Gounoumane avec une réussite pour 2 km linéaire. A Palmarin Ngalou, le reboisement de filao est un échec total, il n’ya pas de reprise. Depuis lors, les campagnes de reboisement n’ont pas eu lieu, faute d'accompagnement des acteurs.

Le faible niveau de réalisation des actions liées à l’aménagement et à la surveillance la Réserve est imputable pour l’essentiel à un défaut de financement mais également par la léthargie des commissions ayant en charge la planification et la mise en œuvre.

#### 3.1.1.2 Conclusion et recommandations

La pertinence du programme est confirmée par l’ensemble des acteurs. En effet, ces derniers considèrent que la réalisation des actions ainsi programmées devrait permettre à l’ensemble des acteurs de tirer le maximum de profit de la Réserve et de ses ressources. Les actions retenues pour le moyen terme sont :

* L’ouverture des circuits pédestres sur les axes suivants : Palmarin Ngallou-Niassam ; Maison de l'écotourisme (Palmarin Ngedji)-puits de sel - Diokholo ; Palmarin Nguedji-embarcadère Akoulé ; Palmarin Ngounoumane-Diotan-embarcadère.
* L’allongement du ponton de débarquement et d'embarquement (Akoulé) par la construction d'un tronçon supplémentaire de 12 m ;
* L’ouverture de guichets de vente de permis de visite à Akoulé, Djokolo (observatoire d'hyène), Quai de pêche de Palmarin Diakhanor et à Djifère ;
* L’aménagement de bivouacs à Gourfo et Guissanda ;
* La cartographie de la Réserve ;
* Délimitation de la partie terrestre de la réserve ;
* Le balisage complet de la partie fluviale ;
* La construction et l’équipement d'un poste de commandement sur le terrain affecté par la communauté rurale ;
* La construction de miradors d’observation à Dioholo et Sango Sango et à Pandaka.
* Le Reboisement de raisin de mer et du *Conocarpus erectus*

Il est également établi qu’un partenariat est nécessaire pour le financement et la mise en œuvre.

### 3.1.2 Activité 2 : Assurer le suivi écologique de la réserve

#### 3.1.2 .1 Analyse et constats

Le suivi des tortures réalisé entre 2007 et 2009 par les populations avec l'accompagnement de WWF a porté sur plus de 60 nids. Mais depuis cette période, il se fait à demi-teinte, faute de partenaires. Pour ce qui est du suivi de l'avifaune, il se fait normalement et régulièrement. Cependant le manque de télescope rend difficile l'identification des limicoles (gravelots, bécasseaux, etc.).

Le suivi des lamantins, des dauphins, des requins et autres cétacés de même que le dénombrement de la faune terrestre n’ont pu être réalisés.

#### 3.1.2.2 Conclusion et recommandations

La redynamisation du suivi écologique à travers un renforcement des capacités des agents et acteurs impliqués dans cet exercice est la recommandation forte qui est formulée. Ce qui devrait se traduire par la formation aux techniques de dénombrements, le renforcement du niveau d’équipement et la poursuite de la recherche scientifique.

### 3.1.3 Activité 3 : Promouvoir la recherche scientifique

#### 3.1.3.1 Analyse et constats

Dans le domaine de la recherche scientifique, des actions timides sont effectuées notamment dans le domaine de l’inventaire botanique où un recensement des espèces est réalisé en 2013.

Pour l’étude sur la dynamique de salinisation des terres, l’IRD a testé l’adaptation d’espèce au sel. Les résultats ne sont pas connus des populations. La cartographie des terres salées reste une priorité.

#### 3.1.3.2 Conclusion et recommandations

La principale recommandation est la poursuite des actions de recherche scientifique dans les domaines suivants :

* Inventaire botanique ;
* Gestion des conflits homme/hyène ;
* Etude sur la dynamique de salinisation des terres.

## 3.2 RESULTAT 2 : LA GESTION PARTICIPATIVE DE LA RESERVE COMMUNAUTAIRE EST ASSUREE

### 3.2.1 Activité 2.1. Mettre en place un comité de gestion de la réserve

#### 3.2.1.1 Analyse et constats

En juin 2011, un comité de gestion et 5 commissions (commission surveillance, commission Gestion des Ressources Naturelles et Environnement, commission sensibilisation, commission finance et commission sages et gestion des conflits) ont été mis en place.

Depuis la création de la Réserve en 200, la gestion est entrée dans une période léthargique. A l’exception de la commission finance, toutes les autres commissions ne sont plus fonctionnelles et le Comité de gestion n’a pas été renouvelé depuis 2011. La principale raison évoquée demeure le fait que la plupart des présidents de commissions sont des résidents absents. Aussi, l’ignorance des rôles et responsabilités des membres est également évoquée. Le manque de coordination au sein du comité de gestion notamment les différentes commissions mises en place est aussi évoquées comme contrainte.

Aussi, et du fait de considérations d’ordre socio culturelles, bon nombre d’écogardes ne s’acquittent plus de leur rôles et certaines ont abandonné leur poste d’écogarde. Cette situation expose la Réserve à toutes sortes d’agressions.

Le renouvellement de ces organes de gestion prévu pour juillet 2013 est reporté à 2014 pour faire coïncider ce renouvellement à l’élection des nouveaux conseillers communaux pour lesquels les élections sont prévues en juin 2014.

#### 3.2.1.2 Conclusion et recommandations

Pour améliorer la gouvernance de la Réserve, la redynamisation du comité et des commissions est un souhait ardent si l’on veut atténuer la léthargie du comité de gestion et des commissions constituées et motiver à nouveau les écogardes.

Le renouvellement du comité et de ses organes de gestion prévu pour juillet 2013 est reporté à 2014 pour faire coïncider ce renouvellement à l’élection des nouveaux conseillers communaux pour lesquels les élections sont prévues en juin 2014.

La formation des membres sur leurs rôles et responsabilités  en leadership, en gestion des organisations et l’amélioration du fonctionnement du Comité d'orientation devraient pouvoir contribuer à l’amélioration de cette gouvernance.

### 3.2.2 Activité 2.2. Elaborer et mettre en œuvre une convention locale de gestion des ressources naturelles et de l’environnement

#### 3.2.2.1 Analyse et constats

Cette activité n’est pas encore réalisée.

#### 3.2.2.2 Conclusion et recommandations

L’élaboration et la mise en œuvre d'une convention locale de Gestion des Ressources Naturelles et de l'environnement (respect des repos biologiques, cueillette produits forestiers non ligneux, etc.) est à envisager pour une meilleure valorisation des ressources naturelles et une amélioration des revenus des populations.

### 3.2.3 Activité.2.3. Renforcer les capacités techniques des agents et des membres du comité de gestion

#### 3.2.3.1 Analyse et constats

En matière de renforcement des moyens de surveillance et de suivi écologique, des acquis sont enregistrés au travers de la mise à disposition par les services de l’Etat d’un véhicule pour le commandement, d’un poste radio-émetteur d’un GPS de 3 pirogues, de 3 moteurs hors bord de 40 CV et d’un autre de 60 CV.

Dans le domaine de la formation quelques sessions ont été dispensées en faveur des populations.

Pour les techniques de guidage, du secourisme et de l’interprétation du patrimoine, trois sessions de formation ont été dispensées en 2013, pour 8 agents, avec l'appui du Projet de Développement de l’Ecotourisme et le Conseil Régional de Fatick.

Pour ce qui est des techniques de dénombrement des oiseaux, tous les écoguides et agents ont été formés sur les techniques d'identification et de dénombrement des oiseaux.

Pour les femmes, des sessions de formation sur les techniques de transformation des fruits et légumes et de production de savon local avec l'appui du GIRMAC en 2010. Du matériel de transformation des fruits et légumes est mis à disposition du Conseil rural mais et depuis ce matériel n'est mis en service.

Les femmes ont également été formées aux techniques de cueillette des huîtres avec l’appui du GIRMAC.

#### 3.2.3.2 Conclusion et recommandations

Le besoin en renforcement des capacités sont réels. Ainsi, les connaissances, la base [scientifique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Science) et les [technologies](http://fr.wikipedia.org/wiki/Technologie) associées à la diversité biologique, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées. Et les principales recommandations qui ont été formulées consistent à :

* Renforcer les moyens de surveillance et de suivi écologique ;
* Former les écoguides et les écogardes aux techniques de guidage ;
* Former les écoguides, les écogardes et les agents à la technique d’utilisation du GPS ;
* Renforcer les capacités des éco guides et des agents aux techniques de dénombrement des oiseaux ;
* Former les femmes aux techniques de transformation des fruits et légumes et des produits forestiers non ligneux ;
* Former les femmes aux techniques de production de savon local ;
* Former et équiper les femmes aux techniques ostréicoles ;
* Redynamiser et former les membres du CG (gestion intégrée, plaidoyer, cogestion, mécanismes de prévention et de gestion des conflits) sur leurs rôles et responsabilités ;
* Organiser des visites d'échange d’expérience ;
* Former les élus locaux en gouvernance des ressources naturelles ;
* Renforcer la surveillance de la Réserve par la mise à disposition de moyens de détection des infractions commises en mer, de communication, d’ordinateurs, de tenues appropriées pour les écogardes, écoguides et agents.

### 3.2.4 Activité 2.4 : Renforcer le partenariat

#### 3.2.4.1 Analyse et constats

Le partenariat est dans une phase timide depuis le retrait de GIRMAC qui a appuyé la mise en place du comité de gestion et des formations diverses.

L’un des partenaires potentiel est l'ONG NEBEDAY qui intervient dans la gestion de l'environnement et des RN qui a appuyé des séances de sensibilisation en 2012 et 2013 dans chaque village. Cependant, aucun protocole n’est signé avec le comité de gestion. Il en est de même avec les différentes corporations (hôteliers, écoguides, transporteurs, vendeurs d'objets d'art).

Des visites d’échange d’expérience ont été effectuées à la Somone (avec l’appui de l’ONG A3C), à l’AMP Joal Fadiouth (avec l’appui du Projet de Développement Intégré de Fatick), à Popenguine et Bandia (avec l’appui du GIRMAC), et à Toubacouta en 2011 (avec l’appui du PRODEL).

#### 3.2.4.2 Conclusion et recommandations

Dans le cadre du partenariat, aucun projet n’est développé autour de la gestion de l’AMP. A part le GIRMAC qui a accompagné la mise en œuvre du PAG et les campagnes de suivi des tortues en 2007 et 2009, le partenariat établi (A3C, PDIF, GIRMAC, PRODEL) avec la RNCP est plus orienté vers les visites d’échange que vers le financement des activités définies dans le PAG.

La faible implication de la communauté rurale dans le financement du PAG est aussi une contrainte majeure.

Une meilleure implication de la collectivité locale et la redynamisation du partenariat pourraient valablement contribuer à une meilleure mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan 2015-2019. Il s’agira alors de :

* Renforcer la collaboration avec les différentes corporations par l'élaboration et l'actualisation de protocoles ;
* Renforcer le partenariat avec les projets, programmes et autres structures de développement et/ou de recherche ;
* Renforcer le partenariat dans le cadre de la Convention de Bonn, de Ramsar, AEWA, CBD ;
* Renforcer le comité inter site entre la RNCP et l'AMP de Joal Fadiouth ;
* Assurer la coordination des activités de l’AMP de Sangomar ;

### 3.2.5 Activité 2.5. Accroître le niveau d’éveil et de conscience des populations par rapport à l’écosystème encore fragile par l’information, la sensibilisation et la communication

#### 3.2.5.1 Analyse et constats

Sous cette rubrique, 20 panneaux d'information sont installés (dont 9 avec l'appui des élèves américains) et une séance d'information et de sensibilisation des élèves du lycée de Palmarin sur la RNCP et sur les missions des agents de la DACMP (avril 2013) sont les rares activités réalisées.

Le principal constat est l’insuffisance de la communication autour de la RNC.

En effet, la communication au niveau de la RNCP est insuffisante aussi bien la communication interne au sein du comité de gestion que la communication externe par les différentes activités de sensibilisation conduites par les gestionnaires au niveau des villages.

**Conclusion et recommandations**

Les activités d’information, sensibilisation et communication sont à renforcer à travers  :

* La conception de produits d’information et de communication ;
* La réalisation d’un Programme SERE (Sensibilisation et Education Relative à l'Environnement) ;
* La célébration des journées nationales & internationales relatives à l'environnement (JMB, JME, JNA, JMZH) ;
* La conduite de campagnes de sensibilisation des populations sur les méfaits de la pollution anthropique de la mer ;

## 3.3 RESULTAT 3 : LES RESSOURCES DE LA RESERVE SONT VALORISEES ET L’ECOTOURISME PROMU

### 3.3.1 Analyse et constats

La valorisation des ressources et la promotion de l'écotourisme sont jugées faibles. Depuis sa création, aucune activité génératrice de revenus n’est mise en œuvre autour de la Réserve pour appuyer sa gestion. L’absence de protocoles avec les corporations qui tirent profits de la réserve (hôteliers, écoguides, transporteurs, vendeurs d'objets d'art, etc.) ne garantie pas les conditions d’une valorisation optimale de la Réserve.

### 3.3.2 Conclusion et recommandations

Pour réduire les pressions sur la biodiversité et améliorer les conditions de vie des populations locales, il conviendra de planifier et de développer des activités centrées autour de :

* la diversification des circuits éco touristiques et produits amélioration de leur interprétation ;
* l’aménagement et la mise en service d'une buvette pour les éco gardes ;
* l’aménagement d'un campement éco touristique ;
* la promotion de l'écotourisme (équipement éco touristique) ;
* la mise en place d’une unité de transformation des produits forestiers non ligneux et des fruits et légumes ;
* la réalisation d'activités génératrices de revenus.

## 3.4 Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan d’action

Les principales difficultés qui ont entravé la bonne exécution du plan d’action sont d’ordre organisationnel, structurel et financier. Elles se résument pour la plupart aux aspects suivants :

* la léthargie du comité de gestion et des commissions constituées ;
* la faiblesse du partenariat ;
* la démobilisation des écogardes ;
* l’insuffisance de la communication ;
* la faiblesse de la valorisation des ressources et de la promotion de l'écotourisme.
* *la léthargie du comité de gestion et des commissions constituées.*

Depuis la création de la Réserve en 2001, la gestion est entrée dans une période léthargique. A l’exception de la commission des finances, toutes les autres commissions ne sont plus fonctionnelles et le Comité de gestion n’a pas été renouvelé depuis 2011. La principale raison évoquée demeure le fait que la plupart des présidents de commissions sont des résidents absents. Aussi, l’ignorance des rôles et responsabilités des membres est également évoquée. Le manque de coordination au sein du comité de gestion notamment les différentes commissions mises en place est aussi évoquée comme contrainte.

* *La faiblesse du partenariat*

Par le passé, la RNCP a bénéficié de l’appui de nombreux partenaires comme le GIRMAC qui a accompagné l’élaboration et la mise en œuvre du PAG et les campagnes de suivi des tortues en 2007 et 2009. A côté du GIRMAC, le partenariat établi (A3C, PDIF, GIRMAC, PRODEL) avec la RNCP est plus orienté vers les visites d’échange que vers le financement des activités définies dans le PAG.

Aujourd’hui, on note la présence de l’ONG NEBEDAY dans la sensibilisation des populations et particulièrement des élèves sur l’importance de la gestion durable de la Réserve.

La faible implication de la communauté rurale dans le financement du PAG est aussi une contrainte majeure.

* *La démobilisation des écogardes*

Du fait de considérations d’ordre socio culturelles, bon nombre d’écogardes ne s’acquittent plus de leur rôles et certains ont abandonné leur poste d’écogarde. Cette situation expose la Réserve à toutes sortes d’agressions.

* *L’insuffisance de la communication*

La communication au niveau de la RNCP est insuffisante aussi bien la communication interne au sein du comité de gestion que la communication externe par les différentes activités de sensibilisation conduites par les gestionnaires au niveau des villages.

* *La faiblesse de la valorisation des ressources et de la promotion de l'écotourisme*

Depuis sa création, aucune activité génératrice de revenus n’est mise en œuvre autour de la Réserve pour appuyer sa gestion. L’absence de protocoles avec les corporations qui tirent profits de la réserve (hôteliers, écoguides, transporteurs, vendeurs d'objets d'art, etc.) ne garantit pas les conditions d’une valorisation optimale de la Réserve.

# Troisième partie : plan d’aménagement et de gestion actualise

# IV. Actualisation du plan d’aménagement et de gestion

## 4.1. Définition des objectifs

Le présent plan stratégique pour la biodiversité vise l’utilisation durable de la diversité biologique de la RNCP. A ce titre, il est en phase avec la vision à horizon 2020 des conventions relatives à biodiversité : « la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples »..

Se fondant sur la pertinence des objectifs spécifiques, le PAG 2010-2014 n’est mise en cause et reste d’actualité. Cependant, pour être en phase avec le jargon international, l’objectif spécifique 3 initialement intitulé « Valoriser les ressources de réserve et promouvoir l’écotourisme a été reformulé sous les termes « Promouvoir l’économie verte ».

Ainsi, les domaines stratégiques essentiels du Plan d’action 2014 -2018 sont ainsi libellés :

**Objectif spécifique 1 :** Conserver les ressources biologiques et les habitats

La conservation est le premier motif de création de la réserve. Il s’agit de sécuriser la survie des espèces et permettre leur développement dans des conditions optimales. L’accent sera donc mis sur la restauration des habitats dégradés, l’aménagement d’infrastructures techniques et le renforcement de la surveillance.

Le but est d’améliorer l’état de la biodiversité en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique.

**Objectif spécifique 2:** Assurer une gestion participative de la réserve

La création des réserves naturelles communautaires répondait au souci de responsabilisation des populations à la gestion des ressources naturelles dans leur terroir, le rôle de l’Etat ne se limitant qu’à un appui technique et juridique. Ainsi, chaque RNC doit être gérée par un comité de gestion qui fédère l’ensemble des parties prenantes. Cependant, la plus part des organes et commissions constitués sont en léthargie, depuis presque leur mise en place.

L’objectif vise à renforcer la mise en œuvre grâce à la planification participative, à la gestion des connaissances et au renforcement des capacités. L’atteinte de l’objectif passe par la redynamisation des instances à travers le renouvellement et le renforcement des capacités des membres.

**Objectif spécifique 3:** Promouvoir l'entreprise verte

L’objectif vise à accroître les avantages pour tous de la biodiversité et des écosystèmes  à travers une bonne promotion de l’écotourisme, il s’agira d’une part de mieux valoriser les circuits touristiques existants à travers leur réactualisation et leur promotion et d’autre part de diversifier les produits écotouristiques en alliant la richesse culturelle de la périphérie et le potentiel écologique de la réserve.

## 4.2 Stratégies de mise en œuvre

Les actions structurantes du Plan d’Aménagement et de Gestion relèvent de plusieurs acteurs : DAMCP, comité de gestion et partenaires technique et financier, etc. L’une des principales clés de succès de la mise en œuvre du Plan d’Aménagement et de Gestion réside dans la cohérence et la synergie des interventions des différents acteurs parties prenantes si l’on veut surmonter la faiblesse des ressources nécessaires à sa réalisation. L’enjeu ici est d’améliore la mobilisation de ressources financières susceptibles de résorber le déficit. L’organisation de forum annuel des partenaires en vue des négociations autour des activités à réaliser va constituer l’un des plus grands défis à relever.

Le cadre institutionnel approprié existe à travers la DAMCP qui constitue offre l’opportunité de mise en cohérence et synergie des interventions. L’organisation de forum annuel des partenaires en vue des négociations autour des activités à réaliser va constituer l’un des plus grands défis à relever.

## 4.3. Le Plan d’action 2014 – 2018

En fonction des objectifs visés dans chaque domaine stratégique et des résultats attendus, les activités y afférents ont été identifiées et le coût de réalisation évalué avec l’ensemble des parties prenantes. Il faut noter que la presque totalité des activités du PAG 2010-2014 est reconduite, cependant d’autres activités ont été ajouté et/ou reformulées.

**OS1 : Conserver les ressources biologiques et les habitats**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **sous activité** | **Extrants/Produits** | **Responsable** | **Partenaires** | **Coût estimatif** | **Chronogramme de réalisation** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **1. Aménagement, surveillance et suivi écologique** | Ouvertures de 4 circuits pédestres de 3 km chacun  | Les circuits Palmarin Ngallou-Niassam ; Maison de l'écotourisme-puits de sel -Diokholo ; Palmarin Ngedji-embarcadère Akoulé ; Palmarin Ngounoumane-Diotan-embarcadère sont aménagés | Conservateurs/CG | CR, Partenaires  | 1500000 | X |  |  |  |  |
| Ouverture de guichets de vente de permis de visite | 5 guichets sont ouverts à Akoulé, Djokolo (observatoire d'hyène), Quai de pêche de Palmarin, Dikhanor, Djifère | Conservateurs/CG | CR, Partenaires | 5000000 | X |  |  |   |   |
| Aménagement de bivouacs | 2 bivouacs sont aménagés à Gourfo et Guissanda | Conservateurs/CG | CR, Partenaires | 1500000 | X |   |  |   |   |
| Allongement du ponton de débarquement et d'embarquement (Akoulé) par la construction d'un tronçon supplémentaire  | 1 ponton en bois réalisé sur 12 m | Conservateurs/CG |  | 5000000 |   | X |   |   |   |
| Cartographie de la réserve  | Cartographie géoréférencée avec une base de données est réalisée | Conservateurs/CG | Partenaires | 3000000 | X |   |   |   |   |
| Délimitation de la partie terrestre de la réserve  | 80 bornes et 80 panneaux réalisés | Conservateurs/CG | CR, Partenaires | 6000000 | X |  |  |  |  |
| Balisage de la partie fluviale | 10 balises sont installées | Conservateurs/CG | CR, Partenaires | 20000000 | X | X | X | X | X |
| Construction et équipement d'un poste de commandement | Bureaux construits et fonctionnels | DAMCP | Etat | - | X | X |   |   |   |
| clôture du poste de commandement | clôture en dur | DAMCP | Etat | - | X | X |   |   |   |
| Construction de miradors d'observation | 3 miradors d'observation sont réalisés à Dioholo, Sango Sango et à Pandaka | Conservateurs/CG | Partenaires | 6000000 | X |   | X |   | X |
| Reboisement du, raisin de mer et du *Conocarpus erectus* | Linéaire reboisé ; superficie reboisée | CR, CG | Partenaires | - | X | X | X | X | X |
| Dénombrement des oiseaux  | 1 dénombrement est réalisé par mois | Conservateurs/CG | Partenaires | 9000000 | X | X | X | X | X |

**OS1 : Conserver les ressources biologiques et les habitats (suite et fin)**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **sous activité** | **Extrants/Produits** | **Responsable** | **Partenaires**  | **Coût estimatif** | **Chronogramme de réalisation** |
|  |  | **A1** | **A2** | **A3** | **A4** | **A5** |
| **1. Aménagement, surveillance et suivi écologique** | Suivi périodique des tortues | Sorties quotidiennes de juillet à décembre  | Conservateurs/CG | Partenaires  | 5000000 | X | X | X | X | X |
| Campagne de sensibilisation des populations sur les méfaits de la pollution anthropique de la mer | Les populations de Palmarin Naglou et de Djifère | Conservateurs/CG | Partenaires | 5000000 | X | X | X | X | X |
| Dénombrement de la faune terrestre  | Effectifs et espèces connu | Conservateurs/CG | Partenaires | 6000000 | X |   | X |   | X |
| Suivi des lamantins et des dauphins | Nombre d'individus recensés annuellement | Conservateurs/CG | Partenaires | 6000000 | X | X | X | X | X |
| Suivi des requins et des petits cétacés | Nombre et espèces débarqués par an au port de pêche de Djifère | Conservateurs/CG | Partenaires | 6000000 | X | X | X | X | X |
| **2. Recherche Scientifique** | Inventaire botanique  | espèces floristiques inventoriées | Conservateurs/CG | Partenaires |  |   |   | X |   |   |
| Gestion des conflits homme/hyène | Mesures d'atténuation identifiées | Conservateurs/CG | Partenaires | 1000000 |  X |  |   |   |   |
| Etude sur la dynamique de salinisation des terres  | Dynamique connue et mesures prises | Conservateurs/CG | Partenaires | 5000000 | X |   |   |   |   |

i

**OS 2 : Assurer une gestion participative de la réserve**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **sous activité** | **Extrants/Produits** | **Responsable** | **Partenaires** | **Coût estimatif** | **Chronogramme de réalisation** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **3. Fonctionnement des organes de gestion** | Fonctionnement du comité de gestion | Une réunion est tenue par mois | CR, Conservateurs/CG |  | ind | - | - | - | - | - |
| Renouvellement du comité de gestion et de ses organes |  Le comité de gestion est renouvelé | CR |  | 300000 | X |  | X |  | X |
| Renforcement de capacité en leadership, gestion des organisations | l'efficacité de la gestion est accrue | Conservateur |  | 4500000 | X |  | X |  | X |
| Fonctionnement du Comité d'orientation | Deux réunions sont réalisées par an | Conservateur |  | 1500000 | X | X | X |  | X |
| Elaboration et mise en œuvre d'une convention locale de GRN et de l'environnement | Une convention locale de GRN et de l'environnement est élaborée  | CR | Partenaires | 4000000 | X |   |   |   |   |
| **4. Renforcement des capacités** | Renforcement des moyens de surveillance et de suivi écologique | 1 caméra, 2 télescopes + trépied, 10 paires de jumelles, 1 vidéoprojecteur, 1 mégaphone, 1 chaine à musique , 1 radar de détection pour la surveillance maritime, 4 motos, 10 téléphones sans fil (talkies walikies, 3 ordinateurs fixes et 2 PC portables, appareil photo numérique, livebox WIFI, 6 GPS, 2 frigos, 20 tenues cirées + 20 paires de bottes pour les écogardes et agents + 20 tenues pour les écogrades et écoguides fonctionnels + 2 charettes et 2 chevaux + 2 montures sont mis à disposition | Conservateurs/CG | Etat,Partenaires | 60000000 | X | X | X | X | X |
| Formation sur les techniques de guidage | Au moins 3 sessions par an pour 20 écogardes/écoguides | Conservateur | Partenaires | 5000000 | X | X | X | X | X |
| Formation sur la technique d’utilisation du GPS | 20 écogardes/écoguides et 6 agents de base pour au moins 2 sessions par an  | Conservateurs/CG | Partenaires | 600000  | X | X | X |   |  |
| Renforcement des capacités des éco guides et des agents sur les techniques de dénombrement des oiseaux | 1 session par an à la veille du dénombrement international des oiseaux  | Conservateurs/CG | Partenaires | 6000000 | X | X | X |  X | X |
| Formation sur les techniques de transformation des fruits et légumes et des produits forestiers non ligneux | 2 sessions par semaine et chaque année (Avec l'appui de la mission catholique de Palmarin) | CR | Mission catholique,Partenaires | 6000000 | X |  | X |  | X |
| Formation sur les techniques de production de savon local  | 2 sessions par semaine et chaque année (Avec l'appui de la mission catholique de Palmarin) | CR | Mission catholique,Partenaires | 6000000 | X |  | X |  | X |
| Formation et équipement en ostréiculture  | Au moins 400 femmes (80/an) | Conservateurs/CG | Partenaires  | 5000000 | X | X | X | X | X |
| Redynamisation et formation des membres du CG (gestion intégrée, plaidoyer, cogestion, mécanismes de prévention et de gestion des conflits) sur leurs rôles et responsabilités | 1 session est tenue tous les 2 ans | Conservateurs/CG | Partenaires  | 4500000 | X |   | X |  | X |

**OS 2 : Assurer une gestion participative de la réserve (suite et fin)**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **sous activité** | **Extrants/Produits** | **Responsable** | **Partenaires** | **Coût estimatif** | **Chronogramme de réalisation** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **4. Renforcement des capacités** | Visites d'échange | 1 visite d'échange par an | Conservateurs/CG | Partenaires  | 45000000 | X | X | X | X | X |
| Formation des élus locaux en gouvernance des ressources naturelles | Tous les élus locaux sont formés | CR |  | 3000000 | X |  |  |  |  |
| **5. Partenariat** | Renforcement de la collaboration avec les différentes corporations par l'élaboration et l'actualisation de protocoles | Tous les protocoles établis sont réactualisés | CR/Conservateurs/CG | CRPartenaires  |  | X |  | X |  | X |
| Renforcement du partenariat avec les projets, programmes et autres structures de développement et/ou de recherche | Nombre de conventions/protocoles établis  | ConservateursCG | CRPartenaires  | - | X | X | X | X | X |
| Renforcement du partenariat dans le cadre de la Convention de Bonn, de Ramsar, AEWA, CBD | Nombre de forum des partenaires organisés et nombre de conventions/protocoles établis  | ConservateursCG | CRPartenaires  | - | X | X | X | X | X |
| Renforcement du comité inter site entre la RNCP et l'AMP de Joal Fadiouth  | 1 rencontre est organisée chaque année | ConservateursCG | CRPartenaires  | 4000000 | X | X | X | X | X |
| Coordination des activités de l’AMP de Sangomar | Rapports d’activités | Conservateur | AMP Sangomar | 6000000 | X |  |  |  |  |
| **6. Information, sensibilisation, communication** | Conception de produits d’information et de communication | 1000 plaquettes, 1000 dépliants, 1000 tee shirts, 25 panneaux d'information, une tranche horaire mensuelle au niveau des radios locales, etc. | ConservateursCG | Partenaires  | 36000000 | X |  |  |  |  |
| Réalisation Programme SERE (Sensibilisation et Education Relative à l'Environnement) | 01 manuel d'ERE produit, 06 sorties pédagogiques par an au niveau de la périphérie, 03 sessions d'animation pédagogiques et 01 concours organisé par an, 04 sessions de sensibilisation de cibles non scolaires par an | ConservateurCG | Partenaires  | 221000000 | X | X | X | X | X |
| Célébration des journées nationales & internationales relatives à l'environnement (JMB, JME, JNA, JMZH)  | Journée mondiale de la Biodiversité, journée mondiale de l'environnement, journée mondiale des zones humides célébrées | ConservateursCG | Partenaires  | 10000000 | X | X | X | X | X |

***OS 3 :* Promouvoir l'entreprise verte**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **sous activité** | **Extrants/Produits** | **Responsable** | **Partenaires** | **Coût estimatif** | **Chronogramme de réalisation** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **7. Valorisation des ressources et promotion de l'écotourisme** | Diversification des circuits éco touristiques et produits amélioration de leur interprétation | Nombre d'étapes, de produits et de services (activités culturelles) accrus | Conservateurs/CG | Partenaires  | 5000000 | X |  |  |  |  |
| Aménagement et mise en service d'une buvette pour les éco gardes | 1 buvette est aménagée et mis en service à Akoulé | Conservateurs/CG |  | 2000000 | X |  |  |  |  |
| Aménagement d'un campement éco touristique | Un campement est construit à Fafanda | Conservateurs/CG | Partenaires  |  | X | X |   |   |   |
| Promotion de l'écotourisme (Equipement éco touristique) | 10 vélos, 2 charrettes (calèches) type touristique + chevaux | Conservateurs/CG | Partenaires |  | X | X |   |   |   |
| Mise en place d’une unité de transformation des produits forestiers non ligneux et des fruits et légumes |  | Conservateur, CG | Partenaires | 5000000 | X |  |  |  |  |
| Mise en place d'activités génératrices de revenus | 100 fours solaires confectionnés, fabrique de savon, transformation des produits halieutiques et des produits forestiers non ligneux, apiculture, aviculture, production de sel, etc. | Conservateurs/CG | Partenaires | 10000000 | X | X |   |   |   |
| **8. Suivi Evaluation** | Evaluation annuelle du PTA | PTA élaborés annuellement  | Conservateurs/CG | Partenaires | 3000000 | X | X | X | X | X |
| Evaluation à mi-parcours du PG et mise à jour du plan d'action | Rapport d’évaluation  | Conservateurs/CG | Partenaires | 1500000 |   |   | X |   |   |
| Evaluation finale et actualisation du PG | PAG actualisé  | Conservateurs/CG | Partenaires | 3000000 |   |   |   |   | X |

## 4.3 Mobilisation des ressources

La mise en œuvre efficace et efficiente des actions retenues dans le Plan d’Aménagement et de Gestion Régional de développement intégré est assujettie à la mobilisation des ressources financières internes et externes nécessaires. Le Comité de gestion doit développer une stratégie unifiée de concert avec les autorités déconcentrées (DAMCP, SRP) décentralisées (Commune et communautés rurales), et avec les autres acteurs et partenaires du développement intervenants dans le secteur.

Les axes à privilégier pour asseoir une bonne stratégie de mobilisation des ressources financières sont principalement :

* l’amélioration des ressources locales et la rationalisation des dépenses ;
* la mise en confiance des partenaires techniques et financiers ;
* le développement de la coopération décentralisée pour la recherche de nouveaux partenaires ;
* le plaidoyer auprès de l’Etat pour le financement des actions structurantes qui relèvent de ses compétences,
* renforcement de capacités en matière de plaidoyer et de négociation du comité de gestion.

Ces axes doivent être renforcés par un plan de communication stratégique pour vulgariser et accrocher les partenaires au développement.

## 4.4 Dispositif institutionnel de mise en œuvre

Pour l’exécution du PAG, il faudra mettre en place un dispositif institutionnel performant. Ce cadre devra intégrer l’implication des différents acteurs et partenaires.

En sa qualité de maître d’ouvrage, le Comité de Gestion prend les décisions relatives à la validation du PAG et à sa mise en œuvre. Il doit se retrouver dans ce rôle de maître d’ouvrage, avec l’appui des partenaires.

En outre, les rôles et responsabilités des différentes commissions constitutives du comité doivent être clairement définis pour d’une part éviter des conflits de compétence, et d’autre part assurer une bonne cohérence du processus décisionnel, et d’harmonisation des interventions.

## 4.5 Cout indicatif du programme

Le programme d’actions pour la période 2014-2018 élaboré par le Comité de gestion de la réserve Naturelle Communautaire de Palmarin à partir du programme d’actions prioritaires contient trois catégories d’actions :

* des actions propres au comité de gestion ;
* des actions partagées entre le comité de gestion et la DAMCP ;
* des actions qui nécessitent l’intervention de partenaires techniques et financiers.

Les financements nécessaires à l’exécution du Programme d’actions prioritaires sont estimés à Six Cent Dix Sept Mille Cinq Cent Soixante Mille (**617 500 000 F CFA**) francs.

# Annexes

## Annexe 1 : PLAN DE SUIVI

**OS1 : Conserver les ressources biologiques et les habitats**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif à long terme** | **Objectif du plan**  | **Indicateurs de suivi** | **Sources/Méthodes de Mesure et de Suivi**  | **Quand ?/ Fréquence** | **Par qui ? /Responsable** |
| **1. Aménagement, surveillance et suivi écologique** | Ouvertures de 4 circuits pédestres de 3 km chacun  | Les circuits Palmarin Ngallou-Niassam ; Maison de l'écotourisme-puits de sel -Diokholo ; Palmarin Ngedji-embarcadère Akoulé ; Palmarin Ngounoumane-Diotan-embarcadère sont aménagés | * Rapports d’exécution
* PV de réception
* Comité de gestion mis en place
 | Annuel  | Comité de Gestion, DAMCP |
| Ouverture de guichets de vente de permis de visite | 5 guichets sont ouverts à Akoulé, Djokolo (observatoire d'hyène), Quai de pêche de Palmarin, Dikhanor, Djifère | * Rapports d’exécution
* PV de réception
 | Annuel | Comité de Gestion, DAMCP |
| Aménagement de bivouacs | 2 bivouacs sont aménagés à Gourfo et Guissanda | * Rapports d’exécution
* PV de réception
 | Annuel  | Comité de Gestion, DAMCP |
| Allongement du ponton de débarquement et d'embarquement (Akoulé) par la construction d'un tronçon supplémentaire  | 1 ponton en bois réalisé sur 12 m | * Rapports d’exécution
* PV de réception
 | Une fois  | Comité de Gestion, DAMCP |
| Cartographie de la réserve  | Cartographie géoréférencée avec une base de données est réalisée | * Rapport d’étude
* Base de données cartographiques
 | Une fois | Comité de Gestion, DAMCP |
| Délimitation de la partie terrestre de la réserve  | 80 bornes et 80 panneaux réalisés | * Rapports d’exécution
 | Annuel  | CG, DAMCP, Partenaires |
| Balisage de la partie fluviale | 10 balises sont installées | * Rapports d’exécution
 | Annuel  | CG, DAMCP, Partenaires |
| Construction et équipement d'un poste de commandement | Bureaux construits et fonctionnels | * Rapports d’exécution
* PV de réception
 | Mensuel  | Etat |
| clôture du poste de commandement | clôture en dur | * Rapports d’exécution
* PV de réception
 | Mensuel | Etat |
| Construction de miradors d'observation | 3 miradors d'observation sont réalisés à Dioholo, Sango Sango et à Pandaka | * Rapports d’exécution
* PV de réception
 | Mensuel | Etat |
| Reboisement du, raisin de mer et du *Conocarpus erectus* | Linéaire reboisé ; superficie reboisée | * Superficie reboisée
* Taux de reprise
 | Annuel  | CG, DAMCP, Partenaires |
| Dénombrement des oiseaux  | 1 dénombrement est réalisé par mois | Nombre de sorties réalisésNombre d’individus et d’espèces recensés | Rapport de suivi mensuel | CG, DAMCP, Partenaires |

**OS1 : Conserver les ressources biologiques et les habitats (suite et fin)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif à long terme** | **Objectif du plan**  | **Indicateurs de suivi** | **Sources/Méthodes de Mesure et de Suivi** | **Quand ?/ Fréquence** | **Par qui ? /Responsable** |
|  |  |
| **1. Aménagement, surveillance et suivi écologique** | Suivi périodique des tortues | Sorties quotidiennes de juillet à décembre  | Nombre de sorties réalisésNombre de nids recensés et protégés | Mensuel  | CG, DAMCP, Partenaires |
| Campagne de sensibilisation des populations sur les méfaits de la pollution de la mer | Les populations de Palmarin Naglou et de Djifère | Nombre de séances organisées et thèmes développés | 2 fois par an | CG, DAMCP, Partenaires |
| Dénombrement de la faune terrestre  | Effectifs et espèces connus | Nombre de sorties réalisésNombre d’individus et d’espèces recensés | Annuel  | CG, DAMCP, Partenaires |
| Suivi des lamantins et des dauphins | Nombre d'individus recensés annuellement | Nombre de sorties réalisésNombre d’individus et d’espèces recensés | Mensuel | CG, DAMCP, Partenaires |
| Suivi des requins et des petits cétacés | Nombre et espèces débarqués par an au port de pêche de Djifère | Nombre de sorties réalisésNombre d’individus et d’espèces recensés | Mensuel  | CG, DAMCP, Partenaires |
| **2. Recherche Scientifique** | Inventaire botanique  | Espèces floristiques inventoriées | Nombre d’espèces recensées | 1 fois  | CG, DAMCP, Partenaires |
| Gestion des conflits homme/hyène | Mesures d'atténuation identifiées | Nombre de conflits résolus  | Annuel | CG, DAMCP, Partenaires Population |
| Etude sur la dynamique de salinisation des terres  | Dynamique connue et mesures prises | Rapport d’étude  | 1 fois | CG, DAMCP, Partenaires |

**OS 2 : Assurer une gestion participative de la réserve**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif à long terme** | **Objectif du plan**  | **Indicateurs de suivi** | **Sources/Méthodes de Mesure et de Suivi**  | **Quand ?/ Fréquence** | **Par qui ? /Responsable** |
| **3. Fonctionnement des organes de gestion** | Fonctionnement du comité de gestion | Une réunion est tenue par mois | Comptes rendus de réunion  | Mensuel | CG, DAMPC, CL |
| Renouvellement du comité de gestion et de ses organes |  Le comité de gestion est renouvelé | Compte rendu de réunion | Tous 3 ans  | CG, DAMPC, CL |
| Renforcement de capacité en leadership, gestion des organisations | l'efficacité de la gestion est accrue | Nombre de sessions de formationRapports de formation | Annuel  | CG, DAMPC, CL |
| Fonctionnement du Comité d'orientation | Deux réunions sont réalisées par an | Comptes rendus de réunion | 2 fois par an  | CG, DAMPC, CL |
| Elaboration et mise en œuvre d'une convention locale de GRN et de l'environnement | Une convention locale de GRN et de l'environnement est élaborée  | Convention signée | Tous les ans | CG, DAMPC, CL |
| **4. Renforcement des capacités** | Renforcement des moyens de surveillance et de suivi écologique | Plan d’équipement en moyen de communication, de transport et de protection est élaboré et exécuté | Taux d’équipement  | Annuel  | CG, DAMPC, CL et partenaires |
| Formation sur les techniques de guidage | Au moins 3 sessions par an pour 20 écogardes/écoguides | Rapport de formation | 3 fois/an | CG, DAMPC, partenaires |
| Formation sur la technique d’utilisation du GPS | 20 écogardes/écoguides et 6 agents de base pour au moins 2 sessions par an  | Rapport de formation | 2 fois/an | CG, DAMPC, partenaires |
| Renforcement des capacités des éco guides et des agents sur les techniques de dénombrement des oiseaux | 1 session par an à la veille du dénombrement international des oiseaux  | Rapport de formation | 1 fois/an | CG, DAMPC, partenaires |
| Formation sur les techniques de transformation des fruits et légumes et des produits forestiers non ligneux | 2 sessions par semaine et chaque année (Avec l'appui de la mission catholique de Palmarin) | Rapport de formation | 1 fois/an | CG, DAMPC, partenaires |
| Formation sur les techniques de production de savon local  | 2 sessions par semaine et chaque année (Avec l'appui de la mission catholique de Palmarin) | Rapport de formation | 1 fois/an | CG, DAMPC, partenaires |
| Formation et équipement en ostréiculture  | Au moins 400 femmes (80/an) | Nombre de femmes formées et opérationnellesTaux d’équipements | 1 fois/an | CG, DAMPC, partenaires |
| Redynamisation et formation des membres du CG (gestion intégrée, plaidoyer, cogestion, mécanismes de prévention et de gestion des conflits) sur leurs rôles et responsabilités | 1 session est tenue tous les 2 ans | Rapport de formation | 1 fois/2 ans | CG, DAMPC, partenaires |

**OS 2 : Assurer une gestion participative de la réserve (suite et fin)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif à long terme** | **Objectif du plan**  | **Indicateurs de suivi** | **Sources/Méthodes de Mesure et de Suivi**  | **Quand ?/ Fréquence** | **Par qui ? /Responsable** |
| **4. Renforcement des capacités** | Visites d'échange | 1 visite d'échange par an | Rapports  | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Formation des élus locaux en gouvernance des ressources naturelles | Tous les élus locaux sont formés | Rapport de formation | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| **5. Partenariat** | Renforcement de la collaboration avec les différentes corporations par l'élaboration et l'actualisation de protocoles | Tous les protocoles établis sont réactualisés | Nombre de protocoles signés | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Renforcement du partenariat avec les projets, programmes et autres structures de développement et/ou de recherche | Nombre de conventions/protocoles établis  | RapportNombre de conventions/protocoles signés et mis en œuvre  | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Renforcement du partenariat dans le cadre de la Convention de Bonn, de Ramsar, AEWA, CBD | Nombre de forum des partenaires organisés et nombre de conventions/protocoles établis  | RapportNombre de conventions/protocoles signés et mis en œuvre | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Renforcement du comité inter site entre la RNCP et l'AMP de Joal Fadiouth  | 1 rencontre est organisée chaque année | Rapport  | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Coordination des activités de l’AMP de Sangomar | Rapports d’activités | Rapports | Mensuel  | DAMPC |
| **6. Information, sensibilisation, communication** | Conception de produits d’information et de communication | 1000 plaquettes, 1000 dépliants, 1000 *tee* *shirts*, 25 panneaux d'information, une tranche horaire mensuelle au niveau des radios locales, etc. | Rapport d’activités | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Réalisation Programme SERE (Sensibilisation et Education Relative à l'Environnement) | 01 manuel d'ERE produit, 06 sorties pédagogiques par an au niveau de la périphérie, 03 sessions d'animation pédagogiques et 01 concours organisé par an, 04 sessions de sensibilisation de cibles non scolaires par an | Rapport d’activités | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Célébration des journées nationales & internationales relatives à l'environnement (JMB, JME, JNA, JMZH)  | Journée mondiale de la Biodiversité, journée mondiale de l'environnement, journée mondiale des zones humides célébrées | Rapport d’activités  | Annuel | CG, DAMPC, CL, partenaires |

***OS 3 :* Promouvoir l'entreprise verte**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif à long terme** | **Objectif du plan**  | **Indicateurs de suivi** | **Sources/Méthodes de Mesure et de Suivi**  | **Quand ?/ Fréquence** | **Par qui ? /Responsable** |
| **7. Valorisation des ressources et promotion de l'écotourisme** | Diversification des circuits éco touristiques et produits amélioration de leur interprétation | Nombre d'étapes, de produits et de services (activités culturelles) accrus | * Rapport
 | 1 fois/an | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Aménagement et mise en service d'une buvette pour les éco gardes | 1 buvette est aménagée et mis en service à Akoulé | * Rapports technique et financier
 | 1 fois/an | CG, DAMPC, CL |
| Aménagement d'un campement éco touristique | Un campement est construit à Fafanda | * Rapports d’exécution
* PV de réception
* Comité de gestion mis en place
* Rapports technique et financier
 | 1 fois/an | CG, DAMPC, CL |
| Promotion de l'écotourisme (Equipement éco touristique) | 10 vélos, 2 charrettes (calèches) type touristique + chevaux | * Rapports technique et financier
 | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Mise en place d’une unité de transformation des produits forestiers non ligneux et des fruits et légumes | Une unité est mise en place | Rapports technique et financier | Annuel  | CL, Partenaires |
| Mise en place d'activités génératrices de revenus | 100 fours solaires confectionnés, fabrique de savon, transformation des produits halieutiques et des produits forestiers non ligneux, apiculture, aviculture, production de sel, etc. | * Nombres d’unités installées et fonctionnelles
* Rapports technique et financier
 | Annuel  | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| **8. Suivi Evaluation** | Evaluation annuelle du PTA | PTA élaborés annuellement  | * PTA actualisé et mis en œuvre
 | Annuel  | CG, DAMPC, CL |
| Evaluation à mi-parcours du PG et mise à jour du plan d'action | Rapport d’évaluation  | * Rapport d’évaluation
 | Une fois les trois ans | CG, DAMPC, CL, partenaires |
| Evaluation finale et actualisation du PG | PAG actualisé  | * Rapport d’étude
 | Une fois tous les 5 ans | CG, DAMPC, CL, partenaires |

## Annexe 2 : PLAN D’ACTION ET PROGRAMME 2010 – 2014

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | sous activité | Partenaires | Extrants/Produits | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** | 3000000 |
| **1. Aménagement, surveillance et suivi écologique** | Ouvertures des circuits pédestres | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 4 circuits ouverts sur 3 km | 1500000 | 1500000 |   |   |   |
| réhabilitation des guichets de vente de permis de visite | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 5 guichets réhabilités |   | 5000000 |   |   |   | 5000000 |
| Aménagement de bivouacs | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 2 bivouacs aménagés | 1500000 |   |   |   | 1500000 | 3000000 |
| Réhabilitation du ponton de débarquement et d'embarquement | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 1 ponton en bois réalisé sur 40 m | 10000000 | 10000000 |   |   |   | 20000000 |
| Cartographie de la réserve  | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | Cartes produites | 3000000 |   |   |   |   | 3000000 |
| Délimitation de la partie terrestre de la réserve  | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | Au moins 80 bornes et 80 panneaux réalisés | 6000000 | 3000000 |   |   |   | 9000000 |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **1. Aménagement, surveillance et suivi écologique** | Réhabilitation du pont de Pandaka et Souhèle  | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 2 ponts réhabilités  | 10000000 | 10000000 |   |   |   | 20 000 000 |
| Balisage de la partie fluviale | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 8 balises de 10 m de hauteur avec système d'ancrage |   | 20000000 |   |   |   | 20 000 000 |
| Construction d'un poste de commandement | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | bureaux construits et fonctionnels | 20 000 000 | 5 000 000 |   |   |   | 25 000 000 |
| clôture du poste de commandement | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | clôture en dur |   | 3 000 000 |   |   |   | 3 000 000 |
| Construction d'un mirador | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 2 miradors réalisés | 1 500 000 |   | 1 500 000 |   |   | 3 000 000 |
| Reboisement de mangrove et de filaos | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 9 km par an de filaos, 4 ha/an | 600 000 | 600 000 | 600 000 | 600 000 | 600 000 | 3 000 000 |
| Dénombrement des oiseaux  | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 2 dénombrements par mois | 3 600 000 | 3 600 000 | 3 600 000 | 3 600 000 | 3 600 000 | 18 000 000 |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **1. Aménagement, surveillance et suivi écologique** | suivi périodique des tortues | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | sorties quotidiennes de juillet à décembre  | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 10 000 000 |
| Nettoyage des plages | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 8 km nettoyés 2 fois par mois | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 10 000 000 |
| Dénombrement de la faune terrestre  | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | effectifs et espèces connus | 2 000 000 |   | 2 000 000 |   |   | 4 000 000 |
| suivi des lamantins | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | 2 sorties mensuelles | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 7 500 000 |
| suivi des requins et des petits cétacés | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | Nombre et espèces débarqués par an | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 1 500 000 |
| Suivi des espèces d'avifaune à statut particulier | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR, Palmarin, autres partenaires | Spatule d'Europe, sterne arctique, guifette noire, barge à queue noire, balbuzard | 1500000 | 1500000 | 1500000 | 1500000 | 1500000 | 7500000 |
| **SOUS TOTAL** | ***67000000*** | ***69000000*** | ***15000000*** | ***11500000*** | ***13000000*** | ***175 500 000*** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **2. Recherche Scientifique** | Inventaire botanique  | UCAD, CR, Palmarin, autres partenaires  | espèces floristiques inventoriées | 5 000 000 |   |   |   |   | 5 000 000 |
| Gestion des conflits homme/hyène | UCAD, CR, Palmarin, autres partenaires  | Mesures d'atténuation identifiées | 3 000 000 |   |   |   |   | 3 000 000 |
| Etude sur la dynamique de salinisation des terres  | UCAD, CR, Palmarin, autres partenaires  | Dynamique connue et mesures prises |   | 4 000 000 |   |   |   | 4 000 000 |
| **SOUS TOTAL** | ***8 000 000*** | ***4 000 000*** |  |  |  | ***12 000 000*** |
| **3. Fonctionnement des organes de gestion** | Mise en place et fonctionnement du comité de gestion | GIRMaC, CR, Palmarin, autres partenaires |   | 100 000 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | 500 000 |
| Mise en place et fonctionnement du comité de scientifique | DPN | au moins 2 réunions par an | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 15 000 000 |
| Mise en place et fonctionnement du comité d'organisation | CS, DPN | au moins 2 réunions par an | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 15 000 000 |
| finaliser le règlement intérieur de la RNC | CS, CG, CO, DPN | Règlement intérieur validé | 500 000 |   |   |   |   | 500 000 |
| **SOUS TOTAL** | ***6 600 000*** | ***6 100 000*** | ***6 100 000*** | ***6 100 000*** | ***6 100 000*** | ***31 000 000*** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **4. Renforcement des capacités** | Renforcement des moyens de surveillance et de suivi écologique | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | 1 véhicule, 2 motos, 1 poste radio-émetteur-récepteur, 5 téléphones portables, 2 ordinateurs et accessoires, 2 GPS, 1 écran de projection, 1 appareil photo-numérique, 1 tableau padex, 1 groupe électrogène, 1 pirogue 40 CV, 1 caméra, 2 télescopes + trépied, 10 paires de jumelles, 1 vidéoprojecteur, 1 mégaphone, 1 chaine à musique | 25000000 | 10000000 | 10000000 |   |   | 45000000 |
| Formation sur les techniques de guidage | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | Au moins 1 session tous les 2 ans | 1 500 000 |   | 1 500 000 |   | 1 500 000 | 4 500 000 |
| Formation sur la technique d’utilisation du GPS | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | 1 session tenue | 1 500 000 |   |   |   |   | 1 500 000 |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **4. Renforcement des capacités** | Formation des éco guides sur les techniques de dénombrement des oiseaux | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | 2 sessions tenues tous les 2 ans | 2 000 000 |   | 2 000 000 |   | 2 000 000 | 6 000 000 |
| Formation sur les techniques de transformation des fruits et légumes | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | 2 sessions tous les 2 ans |   | 2 000 000 |   | 2 000 000 |   | 4 000 000 |
| Formation sur les techniques de production de savon local | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | 1 session tenue | 1 500 000 |   |   |   |   | 1 500 000 |
| Formation en ostréiculture | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | 1 session tous les 2 ans | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 5 000 000 |
| Renforcement de capacité des membres du CG (gestion intégrée, plaidoyer, cogestion, mécanismes de prévention et de gestion des conflits | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | 2 sessions tenues par an | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 1 000 000 | 5 000 000 |
| Visites d'échange | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, autres partenaires | 1 visite d'échange par an | 500 000 | 500 000 | 500 000 | 500 000 | 500 000 | 2 500 000 |
| ***SOUS TOTAL*** | ***34000000*** | ***14500000*** | ***16000000*** | ***4500000*** | ***6000000*** | ***75 000 000*** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **5. Partenariat** | Renforcement de la collaboration avec les différentes corporations | GIRMaC, hôteliers, syndicat d'initative, riverains, autres | 1 protocole mis en œuvre avec chaque corporation | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 1 500 000 |
| Renforcement du partenariat avec les projets, programmes et autres structures de développement et/ou de recherche | GIRMaC, 3ACC, Services Pêche, Elevage, Agriculture, Tourisme, structure de formation et de recherche, autres | Meilleure implication dans la gestion de la RNC | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 1 500 000 |
| Renforcement du partenariat dans le cadre de la Convention de Bonn, de Ramsar, AEWA, CBD | GIRMaC, CMS, AEWA, CBD, autres partenaires | Plans d'action mis en œuvre | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 1 500 000 | 7 500 000 |
| Renforcement du partenariat avec les autres RNC | GIRMaC, autres | Expériences partagées | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 300 000 | 1 500 000 |
| ***SOUS TOTAL*** | ***2 400 000*** | ***2 400 000*** | ***2 400 000*** | ***2 400 000*** | ***2 400 000*** | ***12 000 000*** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **6. Information, sensibilisation, communication** | Conception de produits d’information et de communication | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, Syndicat d'initiative, autres partenaires | 1000 plaquettes, 1000 dépliants, 1000 tee shirts, 20 panneaux d'information, une tranche horaire mensuelle au niveau des radios locales | 5 000 000 | 5 000 000 | 5 000 000 | 5 000 000 | 5 000 000 | 25 000 000 |
| Réalisation Programme SERE (Sensibilisation et Education Relative à l'Environnement) | GIRMaC, CG, IDEN, WWF, WIA, DREEC, autres partenaires | 01 manuel d'ERE produit, 06 sorties pédagogiques par an au niveau de la périphérie, 03 sessions d'animation pédagogiques et 03 concours organisés par an, 04 sessions de sensibilisation de cibles non scolaires par an | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 3 000 000 | 15 000 000 |
| Célébration des journées nationales & internationales relatives à l'environnement | GIRMaC, CG, Ministère, UNESCO, Ramsar, CMS, AEWA, CBD, IUCN, autres partenaires | Journée mondiale de la Biodiversité, journée mondiale de l'environnement, journée mondiale des zones humides célébrées | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | 10 000 000 |
| ***SOUS TOTAL*** | ***10000000*** | ***10000000*** | ***10000000*** | ***10000000*** | ***10000000*** | ***50 000 000*** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **7.Valorisation des ressources et promotion de l'écotourisme** | Diversification des circuits écotouristiques et amélioration de leur interprétation | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, Syndicat d'initiative, autres partenaires | nombre d'étapes, de produits et de services accrus | 2 000 000 |   | 2 000 000 |   |   | 4 000 000 |
| Construction d'une buvette pour les écogardes | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, Syndicat d'initiative, autres partenaires | 1 buvette construite |   | 5 000 000 |   |   |   | 5000000 |
| Promotion de l'écotourime | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, Syndicat d'initiative, autres partenaires | 10 vélos, 2 charrettes type touristique + chevaux | 1 600 000 |   |   |   |   |   |
| Mise en place d'un fonds communautaire d'appui à la valorisation écotouristique | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, Syndicat d'initiative, autres partenaires | Meilleure valorisation du parc |   | 5 000 000 |   |   |   | 5 000 000 |
| Mise en place d'activités génératrices de revenus | GIRMaC, CG, PDIF, 3ACC, CR Palmarin, Syndicat d'initiative, autres partenaires | 5 dépôts de gaz (1 par village), 5 dépôts de céréales, fabrique de savon, transformation des produits halieutiques, production de sel, etc. | 1000 000 | 5 000 000 |   |   |   | 15 000 000 |
| ***SOUS TOTAL*** | ***13600000*** | ***15000000*** | ***2 000 000*** |  | ***0*** | ***29 000 000*** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Sous activité** | **Partenaires** | **Extrants/Produits** | **Budget Annuel** | **Total** |
| **An1** | **An2** | **An3** | **An4** | **An5** |
| **8. Suivi Evaluation** | Evaluation annuelle du PTA | DPN, CO, CS, CG |   | 600 000 | 600 000 | 600 000 | 600 000 | 600 000 | 3 000 000 |
| Evaluation à mi-parcours du PG et mise à jour du plan d'action | DPN, CO, CS, CG |   |   |   | 2 000 000 |   |   | 2 000 000 |
| Evaluation finale et actualisation du PG | DPN, CO, CS, CG |   |   |   |   |   | 2 000 000 | 2 000 000 |
| ***SOUS TOTAL*** | ***600 000*** | ***600 000*** | ***2 600 000*** | ***600 000*** | ***2 600 000*** | ***7 000 000*** |
| **TOTAL GENERAL** | **142200000** | **121600000** | **54100000** | **35100000** | **40100000** | ***391 500 000*** |

1. Les AMP constituent dans la plupart des cas des milieux particulièrement propices à la régénération des ressources halieutiques tout en protégeant des habitats sensibles tels que les herbiers marins ou la mangrove [↑](#footnote-ref-1)